

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 34 (2007)
Heft: 136

Artikel: www.diswoir.ch
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-245114>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

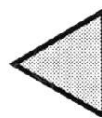
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le site internet que nous vous présentons concerne le *Concours du Plus Bel Accent Neuchâtelois*. Découvrez les rubriques : *Ecoutez-vous - Le calendrier - Le concours - Parlons-en*



Conditions de participation

Informations tirées du site

Dis voir est ouvert à tous, indistinctement de l'âge, du sexe, de l'origine, de la langue, de la confession, du lieu d'habitation. Le candidat cède tous droits à *Interface* quant à l'utilisation de l'enregistrement de ses prestations vocales. Le comité sélectionnera les enregistrements en fonction de différents critères dont la spontanéité, l'authenticité, la jovialité, l'usage de locutions neuchâteloises.

L'enregistrement des candidats se fera du premier mars 2007 au 30 juin 2007. Les prestations vocales sont diffusées sur ce site internet et soumises au jugement populaire. La grande finale publique aura lieu le 15 septembre 2007 lors de la 6e foire du Livre du Locle.

Grâce au vote du public et d'un jury de 7 personnalités (Benjamin Cuhe, Gilbert Facchinetti, Claude Frey, Marinette Matthey, Raphaël Maître (GPSR), Alain Monnier et Charles Thomman), sera désigné le premier Ambassadeur du Parler Neuchâtelois.

« La voix d'une personne est une des premières manifestations de son identité. Et la voix, c'est aussi l'accent. Qu'elle le revendique ou qu'il se manifeste « à l'insu de son plein gré », l'accent dit quelque chose de la personne qui parle : s'il est prononcé, on se dira qu'elle vient de la campagne, s'il est visiblement gommé, qu'« elle se la pète ». La fabrication séculaire du français standard et sa diffusion par l'école a créé une norme de prestige (le « bien parler ») et relégué les façons de parler régionales au statut de patois, c'est-à-dire, selon le Robert, à des « parler locaux employés par une population généralement peu nombreuse, souvent rurale, et dont la culture, le niveau de civilisation sont jugés comme inférieurs à ceux du milieu environnant (qui emploie la langue commune) ».

Mais la langue commune n'est la langue de personne, alors que les variétés régionales du français forment un paysage musical qu'il vaut la peine d'écouter et de reconnaître !